

Maisons-Alfort, le 30 mai 2011

LE DIRECTEUR GENERAL

## AVIS

**de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation,  
 de l'environnement et du travail  
 relatif à la demande de renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché  
 du produit biocide : FLAIR N°5  
 AMM n°7400147**

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (qui reprend, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2010, les missions de l'Afssa et de l'Afsset) a accusé réception d'un dossier déposé par la société **AEDES** de demande de renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit **FLAIR N°5 (AMM n°7400147)**, et son avis est requis.

**Après évaluation de la demande, réalisée par la Direction des Produits Réglementés, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail émet l'avis suivant :**

### CONSIDERANT L'OBJET DE LA DEMANDE

Cette demande concerne le renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit **FLAIR N°5**.

### CONSIDERANT L'IDENTITE DU PRODUIT

Le produit **FLAIR N°5** est un biocide de type 14 composé de 0.025% de Chlorophacinone, se présentant sous la forme d'appât sur grains.  
 Le détail des usages autorisés est mentionné à l'annexe 1.

La Chlorophacinone est une substance active notifiée à l'annexe II du règlement communautaire n° 1451/2007 du 4 décembre 2007 pour le type d'usage revendiqué et n'a pas fait l'objet de décision de non inclusion.

Nom ou description générique de la substance active :	Chlorophacinone
N°CAS :	3691-35-8
Type de produit :	14

### CONSIDERANT

Qu'en réponse à la demande de complément d'information de l'Anses du 11 avril 2011, le pétitionnaire en date du 13 avril 2011 a informé l'Agence de l'arrêt de fabrication et de distribution du produit **FLAIR N°5** depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2007.

*L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail estime que la demande de renouvellement d'autorisation de mise sur le marché n°20040798 du produit FLAIR N°5 est devenue sans objet.*

**Marc MORTUREUX**

**Mots clés** : Renouvellement, Chlorophacinone, TP 14

Annexe 1

Liste des usages autorisés pour le produit FLAIR N°5

Type de préparation	Composition du produit	Dose de substance active
Appât sur grains	Chlorophacinone	0.025% p/p

Codes Usages	Usages	Dose d'emploi	Nombre d'applications
21011040	LUTTE CONTRE LES RONGEURS*LOIR	NC	NC
21011050	LUTTE CONTRE LES RONGEURS*LEROT	NC	NC

NC : NON CONNU